

Pour tous les élèves	Pour les élèves en collèges publics et privés et CNED	Pour les élèves en 3 ^{ème} prépa-métiers	Pour les élèves de 4 ^{ème} et 3 ^{ème} de l'enseignement agricole
Justificatif de domicile de moins de 6 mois au nom du demandeur (quittance loyer ou facture électricité ou gaz ou eau)	Notification d'attribution de la bourse nationale de collège 2021/2022 (du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports)	Notification d'attribution de la bourse nationale d'études du second degré de lycée 2021/2022 (du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports)	Notification d'attribution de bourse sur critères sociaux 2021/2022 (du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
RIB bancaire ou postal au nom du demandeur	pour les internes uniquement : certificat de scolarité		



Pour finaliser la demande, n'oubliez pas de VALIDER

Calendrier et paiement

- **courant octobre 2021** : ouverture du site
- **14 janvier 2022** : date limite dépôt des demandes en ligne
- **avant la fin de l'année scolaire** : versement de l'aide ci-dessous en une seule fois :

Pour les élèves boursiers d'Etat échelon 2	Pour les élèves boursiers d'Etat échelon 3	Pour les élèves internes en collège uniquement (boursiers ou non)	Pour les élèves internes en collège uniquement (boursiers échelon 3)
75 €	150 €	100 €	150 €